



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi
24 mai
2019



Centre d'Animation de Poitiers
28, Rue de la Jeunesse - 86000 POITIERS
05 49 62 97 47 | accueil@cap-sud-poitiers.com
www.cap-sud-poitiers.com | [CAPSudPoitiers](#)

❖ Rapport moral	page 3
❖ Rapport d'activités	page 4
✓ Les adhérents	page 4
✓ Les bénévoles	page 7
✓ Les usagers	page 8
✓ Les salariés	page 9
✓ Les actions	page 10
✓ Secteur Enfants	page 14
✓ Secteur Jeunes	page 20
✓ Pôle Insertion des 18 – 25 ans	page 23
✓ Action sociale et familiale	page 29
✓ Action culturelle	page 33
✓ Animation du territoire	page 36
✓ L'Épicerie	page 39
❖ Rapport financier	page 45
✓ Bilan	page 50
✓ Compte de résultat	page 52
✓ Budget prévisionnel	page 54

Rapport moral

Cette assemblée générale est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des bénévoles, administrateurs, professionnels qui ont œuvré tout au long de la année pour faire de cette maison de quartier un lieu d'échange et de convivialité. Parmi eux, je souhaite avoir une pensée particulière pour Marie Neuillé notre agent d'accueil qui, après plus de 35 années passé à CAP Sud, a fait valoir ses droits à la retraite et quittera prochainement notre maison de quartier.

L'officialisation de la fusion des écoles de notre quartier, nous a contraint, pour cette année 2018/2019, de nous réinterroger et de corriger notre projet social de territoire 2017-2020.

Toutes ces concertations nous ont permis d'identifier trois axes de travail pour ces prochaines années :

- Rénover le projet éducatif de C.A.P. Sud pour répondre aux besoins des habitants dans le cadre d'une nouvelle école fusionnée avec la nomination de Virginie AUTEF comme Coordinatrice de ce pôle.
- Développer la participation active et le pouvoir d'agir des habitants autour de projets de société comme « territoire zéro chômeur » mais aussi culturels avec le spectacle « Des petits bouts de nous ».
- Améliorer l'attractivité de CAP Sud pour les habitants de Poitiers sud avec les travaux de réfection de notre hall d'accueil.

L'ensemble de ces actions n'auraient pu aboutir sans le soutien de nos partenaires associatifs et institutionnels, et leur soutien financier. Tous nos projets ont été réalisés dans un souci de gestion financière saine qui vous sera présentée par notre Trésorière.

Je finirai le rapport moral par une touche plus personnelle mais qui nous concerne tous. Nous vivons actuellement au plan national une période de tensions économiques et politiques propice à l'émergence de nombreuses discriminations. Je souhaite que notre maison de quartier reste un lieu de bienveillance, qui nous permette à tous de « vivre ensemble ».

Benoit MORILLON

Rapport d'activités

Les adhérents

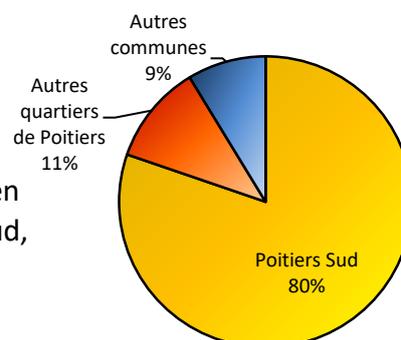
Comparaison des adhérents sur trois ans

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Nombre d'adhérents	1072	1092	1095
Nombre de familles	510	516	515

➤ Le lieu d'habitation

▪ Origine géographique des adhérents

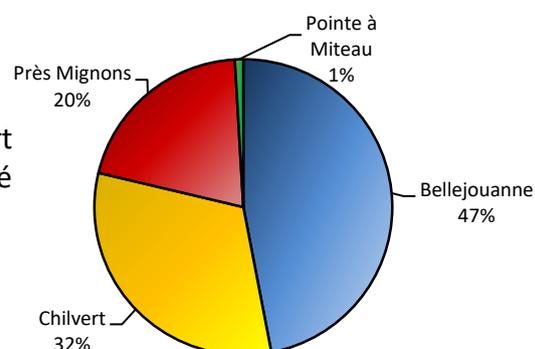
Une stabilisation du nombre total d'adhérents. Ceux-ci sont en très forte majorité (près de 80%) originaires de Poitiers sud, marquant ainsi notre fort ancrage territorial.



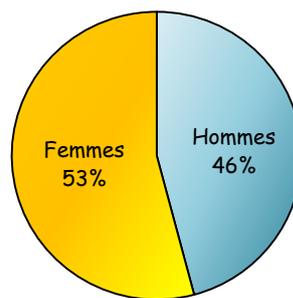
▪ Répartition géographique des adhérents de Poitiers Sud

A l'intérieur même du quartier de Poitiers Sud, une répartition moins uniforme des adhérents : une forte augmentation de la part des habitants de Bellejouanne, qui représente presque la moitié des adhérents.

(La Pointe à Miteau est un quartier essentiellement commercial).

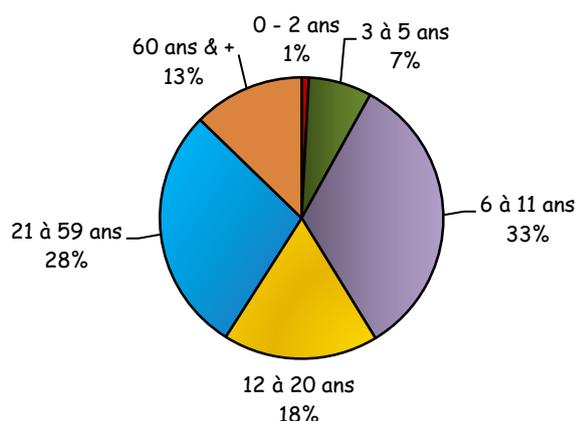


- **La répartition hommes/femmes**



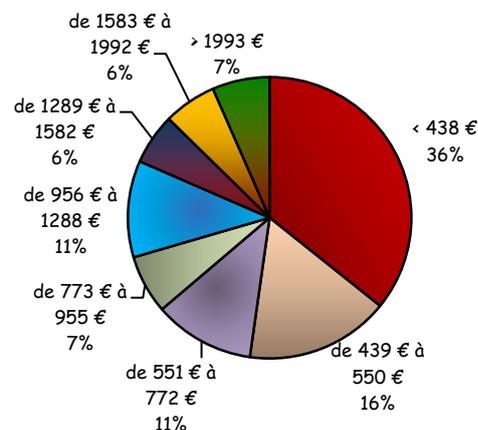
- **L'âge**

Près de 60 % de nos adhérents ont moins de 20 ans, traduisant la forte activité enfance/jeunesse de l'association.



- **Les ressources**

63 % de nos adhérents ont un quotient familial inférieur à 772 €. Cette forte augmentation est à corrélérer avec l'origine géographique (Bellejouanne majoritairement) rendant visible la situation économique précaire des habitants de cet IRIS.



Si l'un des objectifs majeurs de C.A.P. Sud est le « vivre ensemble », il semble atteint au regard des différents graphiques. Nous pouvons observer une mixité dans nos adhérents, mixité en termes d'origines, de genres, d'âges et de revenus.

Les bénévoles

C.A.P. Sud est engagé dans une démarche formelle d'accueil des bénévoles : guide du bénévole, rendez-vous d'accueil, soirée de remerciements, charte du bénévolat ainsi qu'une convention d'engagement. La mise en route de « l'Épicerie » s'est traduite par l'implication de plus de vingt bénévoles qui ont fourni 7 124 heures de bénévolat.

Des temps de formation sont proposés tout au long de l'année aux bénévoles de C.A.P. Sud : sécurité alimentaire, gestes et postures ont été proposés aux bénévoles de « l'Épicerie ».

La plupart des ateliers de pratique en amateur sont encadrés par des bénévoles : Restauration de meuble/tapisserie, couture, cartonnage, tricot, « martine Bricole » l'animation de ces ateliers représente plus de 1 400 heures de bénévolat.

L'accueil des spectacles est réalisé en grande partie par le groupe de bénévoles « shining » pour un total de 640 heures de bénévolat.

Les manifestations de quartier telles que la Fête de quartier, 1 2 3 soleil, la fête des lumières ou le festival « Ecoutez Voir ! à Poitiers Sud » mobilisent plus de cinquante bénévoles qui totalisent plus de 450 heures de bénévolat.

L'accompagnement de groupes d'enfants et d'adolescents, l'aide aux devoirs mobilisent plus de 544 h. Enfin, le pilotage de l'association par les habitants élus au Bureau et au Conseil d'Administration représente plus de 560 heures de présences cumulées.

Au total en 2018, ce sera près de 11 000 heures de bénévolat, soit près de 7,2 équivalent temps plein.

➤ Les commissions

Certains membres du conseil se sont investis dans différentes commissions ou groupes de travail :

- **Commission du Personnel** : Composée de trois administrateurs, elle assure le suivi de la fonction « Employeur » de l'association, elle s'est réunie notamment pour valider le plan de formation, et les différents jurys de recrutement. Elle a préparé la réorganisation des secteurs enfance et jeunesse et la création du Pôle Educatif. Elle a soutenu l'équipe professionnelle pendant les moments tragiques qui ont marqué 2018. Une recherche d'amélioration des conditions de travail est engagée. L'A.R.A.C.T. (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), mandatée à cet effet, a travaillé avec les équipes pour produire des nouveaux outils de participation des animateurs à leur cadre de travail.
- **Commission « Projet social de territoire »** : A la suite de la réorganisation du Pôle enfance et jeunesse aux différents changements dans le personnel, et à l'arrivée de nouveaux habitants sur le quartier, le Conseil d'administration a travaillé à une évaluation à mi-parcours du projet social de C.A.P. Sud. Une journée de travail en septembre 2018 a permis de faire un premier bilan et une évaluation des objectifs fixés en 2016, de déterminer les axes prioritaires pour les 2 prochaines années. Il s'agit de mieux promouvoir la place des parents au sein de nos différents accueils et au sein d'une école fusionnée, d'augmenter l'attractivité de C.A.P. Sud en diversifiant les activités et l'action culturelle de C.A.P. Sud, de mieux communiquer avec nos adhérents et avec l'ensemble de la population de Poitiers Sud, de faciliter la lutte contre toutes les formes d'exclusions en promouvant notamment le projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.

- **Suivi du G.E.S.C.** : En tant que membre fondateur du Groupement d'Employeurs Socio-Culturel, nous disposons de deux sièges au sein de cette association. Le G.E.S.C. permet la mutualisation d'emplois, il offre de meilleures conditions de travail notamment aux animateurs. En 2018, 6 animateurs étaient mis à disposition de C.A.P. Sud par le G.E.S.C. (postes d'animateurs du Pôle éducatif)
- **Commission « vie fédérale »** : Créée par le Conseil d'Administration du 10 avril 2017. Elle a eu pour fonction de préparer les choix d'affiliation de C.A.P. Sud. Elle s'est réunie à 4 reprises en 2017. Après avoir établi un cahier des charges des attentes et besoins de C.A.P. Sud en matière de fédération de rattachement, la commission a proposé au Conseil d'Administration de lancer un appel à projet à trois fédérations d'Education populaire que sont : La ligue de l'Enseignement, La Fédération des M.J.C. et la Fédération des Centres Sociaux. La commission n'a reçu une proposition écrite que de la seule Fédération des centres sociaux. Les administrateurs ont rencontré la Ligue de l'Enseignement en novembre 2017, ainsi que la Fédération des Centres Sociaux en décembre. La commission a proposé au Conseil d'Administration un changement de fédération de rattachement. La décision a été prise le 24 janvier 2018 d'adhérer à la Fédération des Centres Sociaux. Cette proposition a été faite et reçue par la fédération des Centres Sociaux de la Vienne lors de l'Assemblée Générale de celle-ci en avril 2018. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'appartenir à un réseau regroupant la majorité des centres sociaux du département, qui œuvre avec nos valeurs de démocratie, de respect de la dignité humaine et de la solidarité avec plus de 500 bénévoles dans le département et plus de 1 000 centres fédérés sur le territoire national.
- **Commission de suivi du projet de Fusion des Ecoles.** Elle est Composée de 4 administrateurs, d'animateurs, de la responsable du Pôle Educatif et du directeur de C.A.P. Sud. Elle a validé la méthode de mise en œuvre du diagnostic produit par C.A.P. Sud et transmis au Maire de Poitiers en juin 2017, elle a nommé un Administrateur et le Directeur de C.A.P. Sud pour siéger au Comité de Pilotage mis en place par la Mairie, elle a participé aux différentes réunions publiques organisées par la Ville en 2018. Plus de 100 familles, 40 salariés et 20 partenaires ont participé à l'élaboration d'un diagnostic en vue de la fusion des groupes scolaires M. Pagnol et E. Perochon, en souhaitant la réussite d'une école innovante plaçant la réussite des enfants, de tous les enfants, au centre de ses préoccupations.
- **Commission financière.** Elle est composée de la trésorière accompagnée de 2 administrateurs, de la comptable et du directeur. Elle s'est réunie quatre fois en 2018. Sa mission est d'assurer le suivi de l'exécution du budget voté par le Conseil d'Administration et de proposer un budget prévisionnel pour l'année suivante.
- **Evaluation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs.** Ce texte signé entre la Ville de Poitiers, la C.A.F. de la Vienne et chacune des 10 maisons de quartier de Poitiers, indique les grandes missions confiées à l'ensemble des maisons de quartiers et les axes et actions portées par chacune d'entre elles sur son territoire.

C'est avec les 9 autres maisons de quartier, réunies au sein du collectif des maisons de quartier, que C.A.P. Sud participe à ce travail.

Nous avons choisi de mener cette action sous forme d'une recherche action, en nous appuyant sur l'expertise de « Accolades. » Cette coopérative spécialisée dans l'accompagnement de projet de développement local et l'évaluation dans le cadre d'une démarche participative.

Depuis novembre 2018 et jusqu'en novembre 2019, des administrateurs, des partenaires, des habitants, des salariés vont produire une évaluation à l'échelle de la Ville, de l'impact des maisons de quartier en terme de cohésion sociale, de vie démocratique, de citoyenneté.

- Les bénévoles accompagnés de professionnels ont participé :
 - Au comité de pilotage du festival « Ecoutez Voir ! à Poitiers Sud ».
 - Au comité de Pilotage de la Fête de quartier.
 - Au collectif des Maisons de Quartier.
 - La gestion de « l'Épicerie »
 - Au comité de Pilotage de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Les usagers

A titre individuel :

- Des spectacles en salle ou en extérieur (plus de 4 000 spectateurs).
- Les traditionnelles bourses Petite Enfance ont fait place à l'organisation de « Vide ta Chambre »
- Les ateliers « nom d'un chef » du mercredi (une quinzaine de participants)
- Les repas partagés (un par mois)
- Les activités structurées et/ou ateliers de pratiques en amateur.

A titre collectif :

- Les associations ou structures ont organisé plus de **90** réunions en 2018. Certaines y exercent leurs activités parmi lesquelles nous pouvons citer : l'A.L.S.I.V. pour des cours de Français, Sudzic pour des cours de guitare, Dieufe Deulé pour des cours de Danse africaine.

Les salariés

L'association a employé **41** personnes en 2018

- 18 personnes à temps plein,
- 11 personnes à temps partiel (3/4 ETP),
- 7 personnes à temps partiel entre mi-temps et 3/4 ETP,
- 3 personnes à temps partiel inférieur à un mi-temps,
Dont 8 personnes en contrat d'engagement éducatif,



Ce qui correspond à
30.20 Équivalents
temps plein

pour les accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires,
Et 1 animateur d'atelier (Gym, yoga etc),

L'association a employé des intermittents du spectacle. Elle bénéficie également de mises à disposition de 2 agents de la Ville de Poitiers à temps plein et de 6 salariés du G.E.S.C. à temps partiel.

Afin de répondre au mieux aux objectifs fixés par l'association, les salariés ont bénéficié de formations professionnelles sur des thématiques liées soit au territoire, soit au public, soit à l'élargissement de compétences.

Formations en 2018 :

Formations diplômantes

- B.A.F.A. : 6 salariés (48 jours)
- B.P.J.E.P.S. : 5 salariés (104 jours)
- C.Q.P. Machinistes : 2 salariés (54 jours)
- D.U.T. Carrières sociales : 1 salariée (46 jours)

Formations « Maintien des compétences »

- Logiciel CLOE paie /compta : 1 salariée (1 jour)
- P.S.C.1 : 7 salariés (7 jours)
- C.L.A.S. : 6 salariés (6 jours)
- Bases du management : 1 salariée (3 jours)

Au total, 23 salariés différents, soit 269 jours de formation.

A noter que cet effort important de qualification du personnel de C.A.P. Sud, n'a été rendu possible que par :

- Les contrats aidés qui ont permis d'assurer le remplacement des salariés partis en formation
- Du fond de formation UNIFORMATION et de la Commission Nationale Emploi Formation ALISFA

La fin des emplois aidés décidée en 2017, dont les effets se font sentir de manière prégnante en 2018 et 2019 (moins 140 000 € de subvention pour C.A.P. Sud entre 2017 et 2019), la nouvelle loi « formation tout au long de sa vie » et la fin des O.P.C.A., ont limité à l'avenir notre capacité de formation. Nous allons devoir réduire les formations qualifiantes (D.U.T., B.P.J.E.P.S., C.Q.P.) et ne plus pouvoir mettre en œuvre les missions d'éducation populaire qui ont été le moteur de C.A.P. Sud pendant les 5 dernières années : sur cette période plus de 26 jeunes sans aucune qualification se sont vus proposer une qualification pour des diplômes de niveau IV et V.

Les actions

Durant l'année 2018, des projets forts ont mobilisé l'énergie des équipes tout en maintenant l'ensemble de nos actions.

▪ **La Fusion des écoles.**

C.A.P. Sud a été chargé par la municipalité d'émettre un diagnostic en vue de la fusion des écoles Marcel Pagnol et Ernest Pérochon. Pour mener à bien ce travail, en 2017, nous avons organisé une série de 12 rencontres par « groupes de pairs ». Une restitution bilan d'étape a été présentée le 8 mars. Ce premier point a mis en avant les sujets d'inquiétudes suivants :

- Les questions d'effectifs,
- la localisation des sites scolaires,
- la gestion des transports,
- la place des parents dans cette nouvelle organisation,
- la gestion des cantines,
- La cohérence pédagogique et éducative,

A la suite de ce premier temps, une série de 8 rencontres a permis l'élaboration de préconisations pour la réussite du projet de fusion.

Elles portent sur :

- La création d'une Ecole Innovante,
- Une gestion adaptée, des espaces collectifs
- Des transports facilitant la vie des familles

La présentation publique de l'ensemble de ce travail a été réalisée le 20 juin 2017.

En février 2018, le Président de C.A.P. Sud a interpellé le Maire de Poitiers lors d'une réunion de Bureau décentralisée dans nos locaux pour connaître la suite donnée à ce diagnostic.

Une réunion publique en mai 2018, s'est tenue à C.A.P. Sud. Elle a produit 4 scénarios pour la fusion des écoles, dont une ne sera in fine pas retenue : le partage Elémentaires sur un site et Maternelles sur l'autre. Un programmeur a été nommé en septembre 2018.

En novembre celui-ci a présenté l'étude réalisée sur les 3 scénarios retenus : une école neuve sur le stade des Petites Vallées, une école neuve sur le parc des Prés Mignons, le réaménagement de l'actuelle école M. Pagnol.

Le Comité de Pilotage de la fusion des écoles a présenté un avis, retenu par le Maire de Poitiers, d'installer une nouvelle école sur le site actuel de l'Ecole M. Pagnol après un travail de déconstruction totale de celle-ci et reconstruction d'une nouvelle école « innovante ».

L'ensemble de la maison de quartier a été impliqué dans les différents temps de travail, réunions de concertation et de pilotage de ce projet. Nous avons particulièrement veillé à ce que la parole des parents présents lors de l'élaboration du diagnostic soit entendue.

Les équipes du Pôle éducatif, concernées au premier chef, ont entrepris un travail de réécriture du projet éducatif de C.A.P. Sud. Celui-ci vise l'épanouissement et la réussite de tous les enfants et la prise en compte des parents dans tous les projets éducatifs et pédagogiques tant dans nos différents accueils qu'au sein de l'école.

Projet territoire Zéro Chômeur Longue Durée

Initié par A.T.D. Quart monde, soutenu par la Fondation Emmaüs, ce projet s'appuie sur le constat suivant :

« Personne n'est inemployable » Alors que le chômage de masse depuis plus de 40 ans prive des millions de personnes de ce droit au travail, il apparait qu'en mettant en place des structures adéquates et en s'appuyant sur les expériences réussies menées par 10 territoires expérimentaux, tout le monde peut participer à la réussite collective du projet,

« Ce n'est pas le travail qui manque » En effet, le marché ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins de la population du territoire. Que ce soit en direction du service à la personne, de la transition énergétique, de la lutte contre le gaspillage, notre modèle social peine aujourd'hui à répondre aux défis présents sur les quartiers.

« ce n'est pas l'argent qui manque » le coût du chômage de masse en France représente plus de 40 milliard d'euros !

Fort de ce constat, un collectif d'associations poitevines issues du monde de l'insertion par l'activité économique (SATE 86 , Pourquoi Pas la Ruche, CAPEE, INSERSUD), de l'aide sociale et humanitaire (Secours Catholique), des centres sociaux (C.S.C. des 3 Cités, C.S.C. La Blaiserie, C.A.P. Sud) se sont unies pour porter ce projet à l'échelle de la communauté d'Agglomération.

Un groupe de personnes privées d'emploi, de partenaires, de professionnels se réunit sur Poitiers Sud le premier mardi de chaque mois pour faire éclore sur le quartier une Entreprise à But d'Emploi.

L'action culturelle et le spectacle vivant.

- **La « spectaculaire »**

C.A.P. Sud dispose d'une salle de spectacles de 172 places. Pour faciliter la venue d'un public populaire et afin de réduire les freins financiers, nous avons voulu en 2017 proposer la carte « spectaculaire ». Vendue au prix de 25 €, elle donne accès à 7 entrées à choisir parmi la dizaine de propositions artistiques de cette saison. On peut venir 7 fois pour 7 spectacles différents ou venir à 7 pour un seul spectacle !

- **Les spectacles participatifs.**

« *La belle Johanne Chilvert de Prés Mignons* » proposé par la Compagnie La Martingale et produit par C.A.P. Sud, ce spectacle participatif est le fruit d'un travail qui s'est étalé sur deux années. Il a permis des rencontres entre professionnels et amateurs d'un jour ou de toujours, habitants du quartier et d'ailleurs, d'enfants et de moins jeunes. Ce conte, créé de toute pièce par Jérôme Rouger et Patrick Ingueneau a été donné pour la première (et dernière fois) le 9 juin 2018.

« **Petits bouts de nous** » est le fruit de la longue collaboration entre la Clique d'Arsène, sa metteuse en scène Frédérique Anthelme et C.A.P. Sud. A partir d'ateliers d'écriture mêlant les voix et parcours d'habitants qui ont accepté de dévoiler une partie de leur histoire singulière pour réussir un portrait tout en poésie du quartier cosmopolite de Poitiers Sud, de la richesse et de la beauté de ses habitants.



Le travail de création s'est déroulé en trois actes, le premier donné en public en juillet 2017, le second en novembre 2018, le troisième en mars 2019, un quatrième est en préparation. Vous pouvez y participer.

Les actions d'Animation du Territoire

La onzième édition du **festival « Ecoutez Voir ! à Poitiers Sud »** outil de développement en matière de lien social au sein du quartier.

La Fête de Quartier a été un succès avec l'implication d'un comité de pilotage renouvelé, et l'implication plus importante des habitants à la réalisation de cette manifestation.

Un bal solidaire de soutien à l'association «Min'de Rien », a été réalisé en septembre 2018. L'occasion de s'amuser sur des danses traditionnelles et de soutenir cette association qui accueille plus de 200 jeunes mineurs migrants isolés sur le département.

« **Les apéros du 9** » le 9 de chaque mois, à 19h09 un moment festif et convivial est proposé à tous les habitants. Nous avons transporté cet apéro du 9 dans les coins et recoins du quartier pour partager ce moment avec le plus de monde possible.

Fête des lumières : Une animation de plein air et en plein hiver prévue sur le parvis et devant se terminer par un feu d'artifice dans le parc des Prés Mignons, a été annulée du fait de conditions météorologiques exécrables. Ce n'est que partie remise et le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour décembre 2019.

➤ Action sociale et familiale

Les principales actions réalisées :

- **Grain's de Loisirs** : dispositif innovant qui permet aux familles de capitaliser et de convertir leur investissement dans les actions de C.A.P. Sud en activités de loisirs pour eux et/ou leurs enfants.
- **Des sorties en familles** : elles sont proposées régulièrement (une par mois) soit en grand groupe (50 places) soit en groupes restreints (de 8 à 10 personnes).
- **Des rencontres** avec les familles des restos des parents (M. Pagnol et E. Pérochon).
- **Le Café des parents** : Il se déroule deux fois par mois, les vendredis matins, après la rentrée de la classe. Les parents sont accueillis dans Médiasud par Virginie Autef, animatrice de C.A.P. Sud et Nathalie Bacle de Médiasud.
- **Une semaine d'animation Parent/enfant** : Elle s'est déroulée en novembre, en partenariat avec les acteurs de la Coordination Educative Territoriale le thème retenu en 2018 était la question du numérique et des ados.
- **Un atelier parents/enfants « UKULELE »** : En partenariat avec l'Ecole Marcel Pagnol, un atelier associant des parents, leurs enfants, des animateurs et des enseignants s'est déroulé sur l'année 2017/2018. Il a permis une présentation de spectacle durant le Festival « Ecoutez Voir ! à Poitiers Sud » en juin 2018.

➤ L'Epicerie

Ouverte depuis le mois de février 2016, « L'Epicerie » de Poitiers Sud aura accueilli en 2018 plus de 175 foyers différents. Les clients peuvent y trouver des produits de première nécessité à des prix compris entre 10 et 30 % de ceux du marché. Animée et mise en œuvre par une équipe de plus de vingt bénévoles, soutenus par deux jeunes en service civique et une professionnelle, « L'Epicerie » est ouverte tous les mardis de 9 h à 17h.

Secteur Enfants

Le pôle « éducatif » articule différents lieux d'accueils aux missions complémentaires et réunit aujourd'hui l'enfance, la jeunesse et la famille.

Nous avons pour volonté d'inscrire notre projet dans une démarche de co-éducation avec les parents et les autres acteurs qui participent au quotidien à l'éducation des enfants et des jeunes. Les complémentarités parents-professionnels sont nécessaires à l'éducation partagée et sont à rechercher inlassablement. Une coéducation réussie avec les familles, c'est l'attention portée à l'accueil, à la communication, à la parole des parents. Il faut se connaître pour se reconnaître et se former ensemble pour agir et faire grandir.

Ce Pôle est organisé sur le principe **d'un projet pédagogique global** avec un objectif indispensable, associer les parents aux actions entreprises en valorisant leur rôle éducatif, en positivant et confortant les liens parent/enfant, en faisant appel à leurs compétences.

Le Pôle est animé par des professionnels de l'animation. Tous ensemble veillent à la sécurité et au bien-être des enfants, de façon à ce que ceux-ci s'épanouissent, se divertissent en respectant les envies de chacun et les règles de la vie collective.

Pendant l'école, le matin, le midi et le soir

Quelques chiffres en 2018 : Nous avons accueilli 350 enfants en totalité sur les deux groupes scolaires élémentaires, cela représente 267 familles.

❖ Le matin avant l'école à Ernest Perochon

L'accueil du matin se fait dans l'école élémentaire d'Ernest Perochon. C'est un moment privilégié où l'enfant commence la journée à son rythme.

Sonia et Abdouljalil assurent un accueil individualisé pour l'enfant et ses parents afin que chacun puisse commencer sa journée dans de bonnes conditions.

❖ Les accueils de loisirs du midi

- **La pause méridienne dans les écoles Élémentaires Marcel Pagnol et Ernest Perochon** : Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période scolaire.

La pause méridienne est découpée en deux temps : le temps de repas avec un premier et un deuxième service et le temps des activités. L'activité viendra avant le repas de certains enfants, et pour d'autres après. Ce moment de la journée doit être pour chacun des enfants un moment de plaisir, de détente et de récréation. C'est aussi l'occasion de valoriser ce moment comme un temps éducatif et d'apprentissage à part entière au cours duquel les enfants sont sensibilisés à l'hygiène alimentaire, aux règles de vie en collectivité, à l'environnement mais aussi au goût et à la connaissance des aliments qui composent leurs repas.

❖ Le soir après l'école

- **Les accueils périscolaires après l'école à Marcel Pagnol et Ernest Pérochon :**

Après une journée d'école, riche en apprentissages, il est essentiel d'aménager du temps de loisirs pour l'enfant. Aussi, les principes de nos accueils s'articulent autour des axes suivants : assurer un accueil bienveillant et sécurisant, faciliter la vie en collectivité, repérer les besoins de l'enfant et adapter la réponse, offrir des activités variées et laisser le choix à l'enfant. Il a toujours le choix de son activité selon ses intérêts et sa spontanéité.

- La cabane Hutte Bantoue, projet en partenariat avec la classe de CE2 de l'école Ernest Pérochon. *Julien - Animateur Pôle éducatif*

En 2018, pour la deuxième année consécutive, les enfants de l'école Ernest Perochon ont pu participer à un projet collectif réalisé en partenariat entre l'accueil périscolaire et la classe de CE2. La thématique commune retenue était « l'Habitat ». Le choix s'est porté sur la réalisation d'une hutte Bantoue, habitation nomade utilisée par un peuple du sud de l'Afrique. Comme les push cars l'année passée, nous avons voulu partir d'un univers attrayant, notamment celui des cabanes, afin qu'il soit fédérateur pour les enfants. Sur le temps d'accueil périscolaire, le chantier était ouvert à tous en proposant des ateliers sur différents créneaux au long de la semaine. La classe de CE2 était moteur du projet et nous nous servions des expérimentations faites par la classe pour les reproduire en grandeur nature. Des temps de concertation avec les enfants impliqués sur le projet ont été mis en place afin de prendre des décisions collectives pour la réalisation de la cabane. Deux chantiers communs ont eu lieu, encadrés conjointement par l'animateur et l'enseignant. Une fois réalisée, la hutte a été installée dans le jardin pédagogique de l'école pour que les enfants puissent y avoir accès sur leurs temps de jeu. La hutte Bantoue a été exposée lors de deux évènements afin de valoriser l'implication des enfants :

- la fête de l'école fin juin,
- une exposition autour de l'habitat à la Maison de l'Architecture en septembre.

- **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.**

Un accueil de 14 enfants sur l'année scolaire à l'école Ernest Pérochon

Un accueil de 45 enfants sur l'année scolaire à l'école Marcel Pagnol

Les animateurs C.L.A.S. sont « les pivots » du projet. Ils sont ceux qui, aux côtés de l'école, dans une autre situation pédagogique, va amener l'enfant à changer son attitude par rapport aux apprentissages scolaires. Leurs compétences sont basées autour d'une pédagogie « du détour », diversification des modes d'apprentissage, ouverture culturelle, développement de l'estime de soi, de l'appétence à apprendre.

- Des activités sportives avec les éducateurs sportifs de la Ville de Poitiers : *Brian - Animateur pôle éducatif*



Pendant l'année, dans le cadre du C.L.A.S. à Marcel Pagnol, sept éducateurs de la Ville de Poitiers proposent différentes activités sportives. Toutes les semaines de novembre à juin, deux séances différentes sont proposées aux enfants des Maisons de Quartier (3 Cités, la Gibauderie et Beaulieu). Trois animateurs de C.A.P. Sud assurent le suivi du projet et les transports dans les divers lieux d'interventions.

Les cycles proposés ont été : le VTT au Vélodrome de la Pépinière, Le tir à l'arc/sarbacane au gymnase de l'Ermitage, sports collectifs au gymnase de Beaulieu, escalade au gymnase de Bellejouanne, golf au golf de Chalons, sports de raquettes au gymnase du Collège France Bloch et jeux Athlétiques au stade Rébeilleau. Cela représente pour l'année scolaire, 45 h d'activités auprès des enfants. Ces ateliers permettent aux enfants de développer : Leur confiance en eux, Le « Vivre Ensemble » et le respect des règles.

- Que faisons-nous au C.L.A.S. à l'école Ernest Pérochon : *Chloé et Maël - Animateurs pôle éducatif*

Du lundi au jeudi nous faisons les devoirs pour le jour à venir. Bien que ce soit un accompagnement à la scolarité, le C.L.A.S. ne se résume pas à seulement faire les devoirs.

Deux bénévoles interviennent le mardi et le jeudi, avec principalement les CP/CE1.

Les CM2, ayant pas ou peu de travail, aident régulièrement les petits si besoin.

Les animateurs sont là pour proposer leur aide pendant les devoirs (lire la dictée, corriger, écouter la poésie...) tout en encourageant à l'autonomie pour les plus grands.

Le vendredi est dédié à des temps d'activités ou de sorties, nous avons décidé qu'il était important de sortir de l'espace de l'école pour susciter la curiosité et l'intérêt de l'enfant. Une visite guidée au musée Sainte Croix a été organisée pour clôturer la période dédiée aux arts plastiques. L'heure entière a été consacrée à la visite, car les enfants voulaient toujours voir plus et avaient toujours de nouvelles questions lors de la visite. Il est important de sortir pour aller dans les lieux publics afin de proposer des animations, et ainsi découvrir sa ville.

Pendant certains jeudis, nous allons retrouver les camarades de l'école Marcel Pagnol pour faire de l'escalade.

Les mercredis

❖ Des accueils de loisirs à « La Ferme des Près Mignons ».

Un accueil de loisirs 4/6 ans : A.L.M

Un accueil de loisirs 6/11ans : A.L.S.H

} 102 enfants accueillis pour l'année 2018, soit 81 familles.



L'accueil de loisirs à la Ferme des Près-Mignons est un lieu de vie, de détente et de divertissements où les animateurs proposent des activités ludiques, des sorties et des activités en fonction de l'âge, du rythme et des envies de chaque enfant.

- *Projet jardinage autour de la bienveillance : Kelly - Directrice accueil de Loisirs*

Un projet jardinage a été mis en place en 2018. Celui-ci avait pour objectif de favoriser le partage au sein des groupes entre les enfants et la bienveillance entre les « crocos », « girafons » ainsi que la découverte du jardinage et la remise en état du jardin pédagogique de la Ferme des Près-Mignons.

C'est un endroit riche au niveau sensoriel pour les plus jeunes, le lieu idéal pour la découverte de nouvelles sensations, il est également agréable et favorise le partage et la bonne humeur entre les enfants.

Grâce aux enfants de l'accueil de loisirs, Damien, Gérard et aux jeunes du chantier d'insertion, le jardin a retrouvé un second souffle de vie et pour les enfants, un nouveau lieu accueillant et agréable !



D'autres ateliers ont été proposés par l'équipe d'animation comme des constructions manuelles, des jeux sportifs, créatifs et une boum pour dire au revoir aux futurs 6^{ème} et à quelques membres de l'équipe.

❖ Un Accueil de Loisirs Multi Activités A.L.M.A

A la rentrée de septembre 2018, les deux groupes A.L.M.A. foot et multisport ont été complets dès le deuxième mercredi. (74 enfants accueillis en 2018 soit 62 familles).

En 2018, nous avons organisé des cycles variés menés par les animateurs de C.A.P Sud : accrogym, basket, badminton ; nous avons travaillé en partenariat avec des associations pour faire découvrir de nouvelles activités aux enfants comme la capoeïra ou le vocketball.

L'A.L.M.A. entretient un partenariat régulier avec les éducateurs sportifs de la Ville de Poitiers qui proposent aux enfants des cycles spécifiques tels que le VTT, l'escalade ou le tir à l'arc.

Des temps forts ont également marqué cette année comme la sortie à la Pépinière pour les enfants des deux groupes (football et multisport) ou encore les tournois. « Bien dans mes baskets » organisé par l’A.L.M.A. et les Olympiades de quartiers organisées par Ekidom qui ont été l’occasion de rencontrer des groupes d’autres centres de loisirs et également des sportifs professionnels.

- La Coupe du Monde France-Russie : Aymeric- animateur pôle éducatif

Dans le cadre de la coupe du monde 2018, nous avons installé le tableau des matchs sous le préau de Pérochon. Chaque jour, celui-ci était mis à jour en suivant en direct le championnat. En parallèle, le soir, nous avons organisé un tournoi de foot où le nom des nations devait apparaître pour le tournoi. Tous les lundis, il y avait une activité futsal dans le préau de l’Ecole Pérochon.



Les vacances scolaires

❖ Des accueils de loisirs à « La Ferme des Près Mignons ».

Un accueil de loisirs 3/6 ans : A.L.M

Un accueil de loisirs 6/11ans : A.L.S.H

Année 2018 :

- 162 enfants accueillis pendant les petites vacances, soit 122 familles.
- 130 enfants accueillis pendant les grandes vacances, soit 97 familles.

L’accueil de loisirs est à chaque période de vacances « une maison de vacances » où chaque enfant peut venir s’amuser, se reposer, s’épanouir, jouer, créer, sortir avec ses copains.

❖ L’Accueil de Loisirs Multi Activités A.L.M.A.

L’A.L.M.A. est ouvert pendant l’été au mois de juillet et la dernière semaine du mois d’août. En 2018, 33 enfants ont été accueillis et ils ont organisé leur planning pour cette période. Ils sont allés à la piscine, ont fait du football, du basket, de la thèque, des sorties avec les éducateurs sportifs de la Ville de Poitiers (VTT, tir à l’arc, tchoukball, jeux athlétiques) et des sorties à la journée au Bois de St Pierre, à Bonneuil Matours et à Moncontour pour faire des grands jeux, de la baignade et du kayak.

○ Le projet boxe de coach Barbara : Des ateliers adaptés de l'enfant à l'adulte

« J'ai proposé de la boxe éducative à l'A.L.M.A., au C.L.A.S. Pagnol, au C.L.A.S. Ados, à la Ferme et des entraînements pour les femmes. »

L'A.L.M.A. : Sur un cycle de 6 semaines, 6 garçons motivés ont participé à l'activité « boxe éducative ». Ils ont appris l'ensemble des gestes techniques de la boxe, (Action d'attaque : direct, crochet, uppercut, cross. Action de défense : garde, blocage, esquive, rotation etc.) En fin de séance, on finissait par des assauts (combats mais les coups forts sont interdits et sanctionnés).

C.L.A.S. Pagnol : 3 cycles de boxe ont été proposés. A chaque fois, les groupes étaient composés différemment avec des filles et des garçons. Nous sommes partis sur le même fonctionnement que l'A.L.M.A. pour les entraînements : Apprentissage des gestes techniques + Assauts. Le premier groupe était composé de 6 enfants, le second groupe de 8 enfants et le troisième de 5 enfants. Pour le premier groupe, nous avons travaillé sur le règlement de la boxe. Les enfants ont dessiné leur représentation sur la discipline, nous avons débattu sur les valeurs de la boxe (courage, respect, estime de soi, dépassement de soi).

C.L.A.S. Ados : Chaque mardi soir, j'ai un groupe de 5 ados (3 garçons et 2 filles) hyper motivés pour boxer, c'est un moment pour se défouler. Les ados ont réalisé des exercices physiques (cardiovasculaires et musculaires) + Assauts.

Le stage boxe durant les petites vacances à la Ferme des Prés Mignons : Véritable succès avec 10 inscrits, le stage était complet. Les matins, exercices techniques et les après-midi assauts, pendant les assauts les enfants avaient le rôle d'arbitre et d'autres, celui de juge.

Les mardis et vendredis avec les Femmes : Boxe pour toutes ! Ce n'est pas juste un atelier, c'est un vrai entraînement de boxe. Pendant 1h30, le mardi soir et le vendredi matin les femmes viennent s'entraîner au gymnase de Bellejouanne. Nous possédons le même matériel que les salles de boxe pour construire une vraie séance d'entraînement avec échauffement, renforcement musculaire, exercices physiques, exercices techniques et assauts. Au total 12 femmes participent aux entraînements et elles sont toutes motivées et impliquées.





❖ Accueil de Loisirs des 11 – 15 ans

➤ Les mercredis après-midi

Depuis la rentrée de septembre 2018, une nouvelle dynamique a été impulsée afin de favoriser la participation des jeunes dans le fonctionnement de leur secteur. 12 jeunes viennent les mercredis après-midi sur le secteur jeunes avec une proposition d'activités certains vendredis en soirée, comme des sorties au cinéma ou au Laser Game. La tranche d'âges des jeunes se situe entre 11 et 13 ans.

L'organisation des mercredis après-midi en accueil de loisirs a été la suivante :

- 14h à 16h00 : Atelier / sortie mis en place avec les jeunes,
- 16h00 : Départ d'un groupe « jeunes » au foot avec Franck animateur du secteur jeunes,
- 15h30 à 16h30 : Goûter,
- 16h30 à 17h30 : Activités libres, papotage, moments tranquilles.

Nous avons pour objectif, en partenariat avec l'équipe d'éducateurs de prévention du quartier, de développer des actions spécifiques avec les plus de 15 ans.

➤ Les vacances scolaires

Pour les vacances scolaires, l'équipe pédagogique a mis en place un rythme adapté aux adolescents en permettant une arrivée échelonnée, en proposant aux jeunes d'orienter leurs vacances autour de thématiques, en aménageant un temps d'échange permettant ainsi aux jeunes de s'exprimer et construire avec eux un planning d'activités. Les lundis matins de chaque période de vacances ont été destinés à la planification de la semaine en concertation avec les jeunes. Un planning d'activités a été établi par les jeunes et ensuite distribué à leur famille.

- Une journée avec le stade Poitevin Volley Beach

Notre journée avec le Stade Poitevin Volley Beach « Le volley c'est trop de la balle » s'est déroulée pendant les vacances d'avril à la salle Lawson Body.

C'était la 7^e édition de cette opération, une journée entièrement gratuite pour les maisons de quartiers de Grand Poitiers.

Au total, environ 100 enfants âgés de 9 à 15 ans ont participé à cette journée très attendue par les jeunes.

Les joueurs professionnels, les entraîneurs et les encadrants du centre de formation ont été présents toute la journée. Les bénévoles du club ont œuvré toute la journée pour que celle-ci se passe dans les meilleures conditions (repas, petit déjeuner, goûter).

Le Futuroscope, partenaire de la journée

Les enfants ayant participé à la journée « Le Volley c'est trop de la balle » ont été invités par le Futuroscope à venir passer la journée au parc. A 12 h, un rassemblement sur l'aire de pique-nique du parc a été organisé et un sachet pique-nique individuel a été remis à chaque enfant et accompagnateur.

Ensuite, pour l'été 2018 l'organisation est restée identique à l'été 2017. Les semaines de vacances ont été organisées selon deux modèles :

- un mini-séjour : Les jeunes ont eu la possibilité de partir à l'île d'Aix,
- des accueils de loisirs avec des activités choisies par les jeunes en consultation avec les animateurs (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

❖ **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**

Pour l'année 2018, 22 jeunes différents ont eu accès au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ce qui représente 18 familles. Franck est à la coordination du C.L.A.S., épaulé par Chloé ainsi que 2 bénévoles : Jacqueline et Philippe. Sur l'année scolaire 2018-2019, 14 jeunes sont inscrits entre la 6^e et la 3^e sur les collèges Henri IV et Th. Renaudot. Des projets sont menés tout au long de l'année comme la boxe avec Barbara ou des projets artistiques comme la création de la fresque d'un des murs de la structure.

Le C.L.A.S. se déroule tous les jours de la semaine en période scolaire de 17h30 à 18h30 dans les locaux de C.A.P. Sud, sauf le mercredi et le vendredi. Les élèves viennent principalement du collège Henri IV et certains du collège Renaudot. Leur inscription se fait sur la base du volontariat.

Cette année, le C.L.A.S. a été très sollicité par les familles. Nous l'avons organisé avec des groupes par niveau de la 6° à la 3°, encadrés par une équipe d'animateurs et de bénévoles.

Les familles représentées par les jeunes sont toutes actrices au sein du dispositif par différentes rencontres qui peuvent se faire tout au long de l'année :

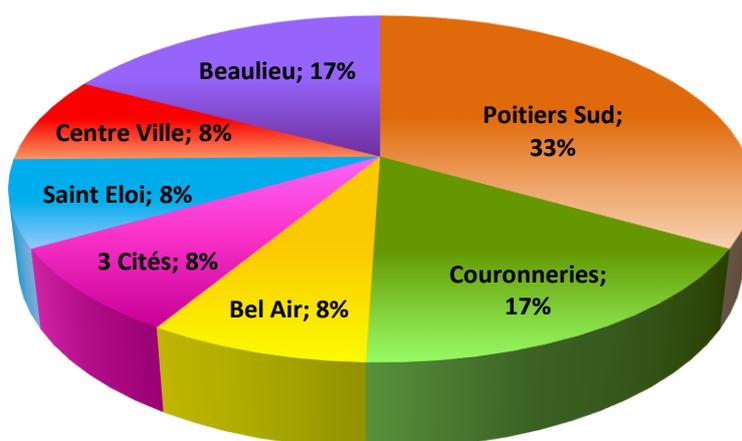
- Des rencontres formelles comme les préinscriptions faites au mois de juin permettent aux coordinateurs de rencontrer les familles, de discuter de la scolarité de leurs jeunes, de s'exprimer sur leurs attentes du C.L.A.S. et de l'équipe d'animation.
- Des rencontres individuelles ont lieu avec le coordinateur deux fois dans l'année afin d'échanger avec les parents sur le suivi scolaire de leur enfant.



Pôle Insertion des 18 à 25 ans

❖ Les jeunes : qui sont-ils au début de leur mission ?

- 12 jeunes différents : 42 % de femmes pour 58 % d'hommes
- 100 % des volontaires sont majeurs au début de leur contrat.
- 17 % des volontaires ont un ou plusieurs enfants. Ce sont des familles monoparentales.
- Lieu de résidence à l'entrée du service civique :



- 83 % des jeunes n'ont aucun revenu, les 17 % restants bénéficient d'allocations du fait de leur enfant à charge.
- 25 % des jeunes ont le permis de conduire, les autres se déplacent via le réseau de transport en commun, à pied ou à vélo.
- Près de 17 % des jeunes ont des difficultés très importantes et ne maîtrisent pas les savoirs de bases élémentaires (savoir s'exprimer clairement à l'oral en français, savoir lire, savoir écrire, savoir compter). Parmi les 83 % restants, une majorité rencontre des difficultés dans la réalisation des démarches administratives, pour écrire un cv ou une lettre de motivation.
- Seulement 25 % des jeunes ont un diplôme.

❖ L'engagement en 2017 :

Service civique, pour 12 volontaires :

- 6 jeunes ont commencé leur mission en Décembre 2017 et l'ont achevée en juin 2018.
- 6 jeunes ont effectué une mission du 16 août 2018 et celle-ci s'est poursuivie jusqu'en mars 2019.
- Parmi ces 12 volontaires, notre association a dû rompre deux contrats en cours de service civique (abandon de poste pour un ; rupture en lien avec des absences trop nombreuses et un problème de motivation pour l'autre).

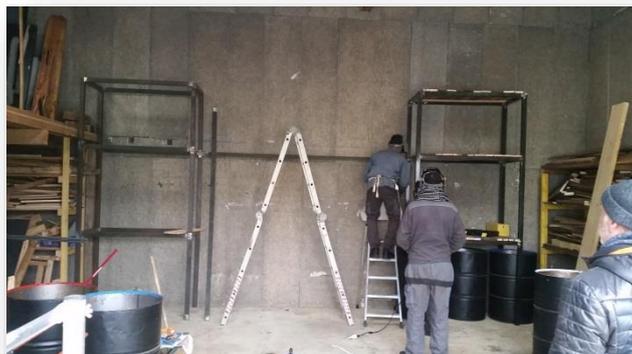
Leur mission de 7 mois s'est déroulée de la manière suivante :

- 16 heures de chantier hebdomadaire en soutien à la vie associative locale,
- 4 heures d'accompagnement socio professionnel hebdomadaire en collectif,
- 4 heures hebdomadaire dédiées à la formation civique ou à l'accompagnement individualisé en lien avec le projet professionnel.

❖ Les chantiers de soutien aux associations :

Les actions de chantiers au bénéfice de l'association :

- Un soutien hebdomadaire à l'épicerie sociale du quartier où chaque lundi, un des volontaires est intégré à l'équipe de bénévoles et participe aux transports des denrées de la banque alimentaire vers C.A.P. Sud, puis à la mise en rayon.
- Des chantiers en lien avec les événements / temps forts du quartier : construction de grandes marionnettes pour le carnaval, mise en place d'une course de push cars pour la fête de l'été en juin, fabrication d'un décor à l'occasion du « projet du 9 », montage du bar et service à l'occasion du festival « Ecoutez Voir ! à Poitiers Sud », diffusion de la plaquette de CAP Sud et de tracts pour les événements organisés dans le quartier.
- Des chantiers pour améliorer / faciliter la vie quotidienne : construction d'étagères dans l'atelier pour faciliter le stockage des matériaux, construction de boîtes de rangement destinées aux outils électroportatifs, montage et démontage des plateaux de la salle de spectacles, rénovation des peintures de l'espaces ados.



❖ **Des chantiers en soutien aux associations extérieures :**

- Service Hygiène Publique-Qualité Environnementale de Grand Poitiers :
 - Paillage de saules
 - Ramassage des déchets

- Association la K7 à Poitiers :
 - Aménagement d'une loge pour les artistes à l'occasion de leur marché de Noël
 - Jardinage

- M.R.J.C. et Gibbeuse: aménagement d'un garage en salle de réunion
 - Isolation
 - Pose de plaques de placo
 - Création d'ouverture et pose de fenêtres



❖ **L'accompagnement socio professionnel des volontaires**

La mission de service civique aura permis aux volontaires de reconnaître et d'acquérir de nouvelles compétences indispensables à l'insertion sociale et professionnelle

Projet européen :

Participation pour les 6 volontaires à un projet d'échange européen France-Espagne-Portugal en Galice (Espagne) du 02/09/2018 au 12/09/2018. Ce projet était sur le thème de l'environnement et notamment des enjeux de reforestation dans la réserve naturelle Géres-Xures, en Galice. Au-delà de l'apprentissage du Vivre Ensemble, les volontaires de chaque pays ont pu prendre conscience de la gravité des incendies dans cette région en participant à des activités de reforestation. Ils ont aussi pu échanger sur leurs cultures respectives et débattre de la question des droits humains. Chacun d'entre eux s'est vu remettre en fin de projet le « Youthpass », un certificat de l'Union Européenne reconnaissant différentes compétences (capacité de communication dans sa langue maternelle ; capacité de communication dans d'autres langues étrangères ; capacité d'apprendre à apprendre ; compétences sociales et civiques ; sens de l'initiative)

De retour en France, ils ont organisé une restitution de ce projet auprès des habitants le vendredi 19 Octobre 2018 (36 personnes).

Ils ont :

- Proposer des dynamiques de groupe
- Présenter une exposition photo commentée ainsi qu'une vidéo de l'échange

Les chantiers :

A nouveau, les volontaires ont développé des savoir-faire dans différents domaines :

- Constructions bois et métal
- Isolation
- Peinture
- Entretien d'espaces verts
- Service au bar et restauration
- Manutention, mise en rayon
- Cuisine
- Diffusion, communication
- Animation

Tous les 15 jours, un bilan entre le volontaire et l'équipe d'encadrement a été réalisé sur l'évolution de la posture professionnelle : ponctualité, implication et intérêt pour la mission, capacité à travailler en équipe. Pour chacun d'entre eux, à la fin de la mission, un bilan nominatif a été co-signé avec le volontaire. Il a permis de mettre en avant les principaux savoir-faire et savoir être développés pendant la mission.

Formation civique :

- Formation civique sur le thème de l'engagement et de la vie associative : approche théorique puis échange avec les membres du conseil d'administration.
- Formation sur le thème du Vivre Ensemble et de la citoyenneté : approche de la cohésion de groupe, histoire de l'éducation populaire et débat mouvant sur la question de l'engagement citoyen.
- Formation PSC1 (Premiers Secours) en partenariat avec Inersud, et remise d'une attestation de formation

❖ **Un suivi individualisé renforcé pour permettre l'insertion sociale et professionnelle post service civique :**

- 100 % des volontaires ont engagé un suivi avec un conseiller de la Mission Locale d'Insertion pour définir les démarches en lien avec un projet professionnel.
- deux rendez-vous de suivi avec le tuteur à C.A.P. Sud ont été menés chaque mois en moyenne : réécriture du C.V. et de lettre de motivation selon le projet de chacun. Pour certains volontaires, cet accompagnement s'est fait en étroite collaboration avec les éducateurs de prévention A.D.S.E.A. pour travailler sur des questions tels que le logement, la justice, la situation administrative,...
- passage d'un bilan de santé pour les ayants droits,
- obtention de l'aide au permis de conduire proposée par la Région.
- Des prises de contact auprès d'entreprises ou d'organismes de formation. Par exemple rencontre avec l'A.F.T.R.A.L., d'entreprises telles que « Jeannot Paysagiste », « Inersud », « Kramp », VM Matériaux à Vouneuil sous Biard, la Caisse d'Epargne,...

❖ **Des ateliers collectifs en groupe restreints et projets collectifs pour réaliser son projet professionnel**

Des ateliers pour travailler les problématiques préalables à l'insertion professionnelle :

- Ateliers d'expression,
- Atelier de sensibilisation à la gestion du stress avec une sophrologue,
- Passage du bilan de santé pour les ayants droits : visite du centre d'examen et de santé.

Des ateliers pour affiner son projet et améliorer ses compétences en lien avec la recherche d'emploi :

- Des visites d'organismes de formation : visite de l'A.F.P.A. du Vigeant
- Des ateliers pour mieux comprendre l'entreprise et améliorer ses compétences pour rechercher un emploi :
 - Apprendre à valoriser ses compétences en décrivant une expérience positive,
 - Réflexion sur les freins à l'emploi et les compétences pour accéder au monde du travail
 - Comprendre les attentes de l'entreprise / Méthodologie pour réaliser une enquête métier,
 - Enquête métier en collectif auprès des commerces de la galerie « Géant Beaulieu » et « Auchan »,
 - atelier de méthodologie pour rédiger son C.V. et une lettre de motivation,
 - atelier d'écriture sur l'articulation du récit de parcours (scolaire, engagement volontaire et professionnel),
 - préparation à l'entretien professionnel : passage de simulation d'entretien à la Mission Locale d'insertion devant des jurys bienveillants.

❖ **Observations des problématiques majeures repérées :**

- Les nombreuses absences justifiées et injustifiées pour certains volontaires. Celles-ci sont parfois motivées par un certificat médical mais elles sont aussi parfois injustifiées. Notre équipe constate différentes raisons :

- Des problèmes de santé : de nombreux arrêts maladie, manque de condition physique, problème d'alimentation non équilibrée et sans régularité dans la fréquence),
- Un environnement qui freine un engagement régulier : problèmes familiaux, conditions de logement précaires, ...
- Des difficultés à assimiler les codes en lien avec le monde du travail.
- Des situations administratives problématiques qui freinent les démarches, notamment pour l'obtention de l'aide au permis de conduire.

❖ **Les bénéfices de la mise en place du projet :**

- Les volontaires se sentent valorisés au travers des actions de chantiers qu'ils engagent : valorisation de la capacité à faire auprès des professionnels de C.A.P. Sud, des bénévoles, des habitants et des associations qui sollicitent notre aide,
- Les chantiers, l'accompagnement individuel et collectif vers l'emploi permet aux volontaires de prendre conscience aussi bien de ses capacités que de ses limites. Le service civique permet alors soit d'être un tremplin pour entrer en formation ou en emploi, soit de prendre conscience du chemin qu'il reste à parcourir.



Projet européen France-Espagne-Portugal / Galice / Septembre 2018

Nous remercions nos partenaires :

- En lien avec l'accompagnement des jeunes: les conseillers de la Mission Locale d'Insertion du Poitou, les éducateurs de prévention A.D.S.E.A., l'association Sustinea en Espagne, Inersud, le centre d'examen et de bilan de santé, les entreprises et chantiers d'Insertion qui accueillent les jeunes pour des enquêtes métiers ou en stage, les organismes de formation.
- En lien avec la mise en place de chantier : service hygiène publique-qualité environnementale de Grand Poitiers, association la K7, association la Gibbeuse.
- Pour leur soutien financier : Grand Poitiers et Région Nouvelle Aquitaine.

Action sociale et familiale

Ouvert à tous les habitants qui souhaitent partager des moments conviviaux. Ces moments sont perçus comme l'occasion de développer les compétences de chaque personne, le Vivre Ensemble, de confronter ses idées, de partager une vie de groupe, écouter, d'être écouté.

Pour les familles, nous avons pour volonté de :

- reconnaître la place des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants,
- leur permettre de se rencontrer,
- valoriser leur présence dans les projets,
- les accompagner, les écouter...



❖ Quelques chiffres en 2018 :

Nombre de familles différentes : 76

Nombre d'inscriptions : 180

Nombres de présences : 299

L'accès aux Loisirs :



❖ Les Sorties :

Le projet consiste en la mise en place d'une offre de sorties à caractères ludiques et culturelles en direction des familles du quartier de Poitiers Sud. Les sorties permettent aux familles, personnes seules, personnes âgées, familles monoparentales, couples avec enfants, ... de vivre pleinement avec leurs enfants des moments de détente, de plaisir et de renforcer ainsi la cohésion familiale. Véritable temps de respiration dans un quotidien, ces journées sont également l'occasion de rencontrer d'autres personnes du quartier. C'est aussi un temps de vie en groupe, constructeur de lien.

En 2018, 56 familles ont participé aux différentes sorties proposées par C.A.P. Sud avec des temps forts pendant la période estivale. 116 personnes au total, petits et grands ont découvert différents endroits de la région, comme par exemple des sorties à la plage, des concerts, découverte de fermes, des sorties cinéma ...

❖ Les séjours :



Quel que soit notre âge, notre situation personnelle ou professionnelle... on aspire tous à partir en vacances !
Les vacances, c'est l'occasion de respirer, de passer un bon moment en couple, en famille, entre amis.

Pour favoriser le départ de tous en vacances, C.A.P. Sud propose durant l'année des week-ends dans la région.

Deux séjours en 2018 à Bordeaux et au domaine de Chizé dans les Deux-Sèvres, cela représente 22 familles parties en vacances, soit au total 116 inscrits.

L'action sociale

❖ Des ateliers

- Des ateliers « cuisine » au repas partagé

Les ateliers cuisines rentrent dans une action collective. Ce sont des moments de convivialité, qui réunissent des personnes volontaires pour cuisiner dans une ambiance chaleureuse. Chacun à sa place avec ses connaissances et ses savoir-faire. Le message de ces ateliers, c'est le plaisir : d'avoir une jolie table, de sentir les bonnes odeurs de la cuisine, de découvrir de nouveaux aliments et de nouvelles façons de cuisiner, d'avoir un temps d'échanges, de prendre le temps de manger ensemble, de prendre du temps pour soi.



❖ Les Grain's de loisirs

Chacun peut choisir le jour, la recette de son choix, être porteur de l'atelier en présentant sa recette, être apprenant, participer en proposant son aide.... tout le monde a sa place avec ses compétences. Les familles, participantes aux différents ateliers « cuisine », se voient remettre un coupon « Grain's de loisirs » qui a une valeur limitée dans le temps. Les habitants utilisent les coupons comme ils le souhaitent pour participer aux différentes activités proposées par l'association. (Accueil de loisirs, activités de découverte adultes, enfants). Les Grain's de loisirs réduisent les coûts des activités et valorisent la participation des habitants.

Parentalité

❖ La semaine de la parentalité 2018 : « Comment grandir avec les écrans »

La semaine de la parentalité c'est échanger, se rencontrer autour d'une thématique choisie par les parents où des partenaires et des professionnels s'associent pour proposer des temps où chacun trouve sa place avec ses compétences, ses connaissances et ses questionnements de parents.

- Les mots des parents durant la semaine :

Café des parents : « Ça fait du bien de se parler comme ça ! »

Théâtre forum : « Merci, je suis contente d'être venue, car montrer comme ça des choses que l'on peut faire sans vraiment se rendre compte, ça fait réfléchir »

Temps d'échange Dominique Picout « C'est super, car on se rend bien compte que peu importe l'école où sont scolarisés nos enfants, ce qui nous réunit c'est l'éducation de nos enfants et on a les mêmes difficultés de parents »



❖ Un atelier « la récré des parents »

Un vendredi tous les quinze jours à Média Sud, des parents se rencontrent autour d'un café pour discuter parentalité, éducation, école. Delphine Lebihan, psychologue intervient lors des cafés autour de thématiques choisies par les parents. Les thèmes abordés ont porté sur les écrans de la petite enfance à l'adolescence et le harcèlement à l'école.

❖ Contrat Local d'Accompagnement pour les familles

- Les Ateliers Français :

En partenariat avec le Toit du monde nous organisons chaque lundi pendant les périodes scolaires des ateliers de Français pour les parents du quartier.

Le contenu des ateliers est personnalisé, adapté à la demande de chacun, favorisant surtout l'expression orale. L'approche pédagogique reflète la demande des apprenants de pouvoir « mieux parler aux gens autour de nous » : des thèmes très pratiques sont abordés, tels que le programme mensuel de C.A.P. Sud (dates, horaires, inscriptions à des activités, sorties, ateliers de cuisine), le suivi scolaire de leur(s) enfant(s) (cahier de liaison scolaire, l'organisation de la cantine scolaire). Une rencontre est organisée dans l'année avec la responsable de Média Sud, celle-ci accompagne le groupe pour présenter le fonctionnement de la médiathèque de quartier.

- Les projets d'école Parents/enfants : Le Ukulélé

En proposant aux parents de pratiquer l'activité musicale du ukulélé de la même façon que leurs enfants, ce projet permet aux parents de réaliser une activité commune avec leur enfant, leur permettant ainsi d'échanger sur celle-ci, de partager cette activité ensemble à la maison, où l'enfant peut même devenir pédagogue de son parent. Cette action permet aussi aux parents d'être impliqués dans un travail scolaire de leur enfant, sans enjeu d'évaluation.

Neuf parents des deux groupes scolaires du quartier ont participé à des ateliers en lien direct avec un projet scolaire de leur enfant, l'action permet de faciliter la communication entre la famille et l'école autour d'un projet commun.

Ce projet propose également aux parents un temps de rencontre en dehors de l'école avec d'autres parents favorisant ainsi des échanges sur leur rôle de parents, leurs difficultés, avec pour support la pratique du ukulélé comme leurs enfants.

❖ Aide aux vacances pour les enfants et les jeunes : Table ronde 2018

L'association Table Ronde, depuis plusieurs années, contribue aux loisirs des enfants du quartier en apportant une aide financière aux familles. Durant l'été, l'association a aidé financièrement 6 familles soit 14 enfants.

En 2018, des spectacles pour tous les âges et de différentes esthétiques artistiques ont été proposés dans la salle de spectacles de la maison de quartier. Des semaines ont été réservées à des compagnies sur des « résidences d'artistes » où des spectacles voient le jour, ce sont des temps très importants pour les compagnies. La salle, par sa jauge à taille humaine, et un rapport scène/public très intimiste, est très appréciée des compagnies.

Des spectacles en extérieur ont été proposés lors des manifestations « Ecoutez-Voir ! à Poitiers Sud », le bal solidaire, la fête de quartier. La fête de fin d'année a dû être annulée pour cause de mauvais temps. Ce sont autant de moments où public, bénévoles et artistes se côtoient. Ces temps de fête où le spectacle vient au plus près des habitants permettent de proposer des formes diverses et familiales qui vont du clown à la musique en passant lorsque le temps est clément par un beau feu d'artifices !

❖ La salle de spectacles

Sur scène..... Il y a eu quoi ?



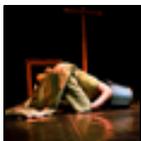
Tricheur, Magie. Maurice Doua raconte à l'aide d'un jeu de cartes la fabuleuse histoire du plus grand tricheur... 63 spectateurs.



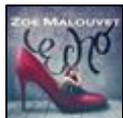
Mila Charabia, Jeune public par la Compagnie La Part Belle. Spectacle de Marionnettes, de théâtre d'objets et d'explorations sonores. Mila fait de belles rencontres sur le chemin de l'imaginaire ! Ce spectacle aborde dans un univers poétique et sonore, les valeurs telles que la transmission familiale et la différence... 67 spectateurs.



Ubu Roi, Théâtre par la compagnie du Diamant Noir. Pièce d'Alfred Jarry, « qui parle de ce qui se passe quand on s'obstine à vouloir des choses qui nous sont refusées » (F. Lemer) ... 57 spectateurs.



Vérone, la petite histoire de Roméo et Juliette, Théâtre par la compagnie Le Festin de Saturne. Vérone, c'est l'histoire de Roméo et Juliette racontée par deux fantômes : Capulet, le père de Juliette, Montaigue, la mère de Roméo. Encore une fois, ils doivent raconter, pour que le monde se souvienne, l'histoire de leurs enfants. Pas toute l'histoire, ce serait trop long, ils sont trop vieux, mais la petite, où ils diront l'essentiel... 147 spectateurs.



Zoé Malouvet, Concert. Zoé Malouvet pince les cordes de sa guitare pour y enrouler les traits argentés de ses paroles désabusées... 70 spectateurs.



Ouasmok ? Théâtre par la compagnie Crash Test. Le temps de sept séquences théâtrales, Pierre et Léa, "11 et 12 ans", se rencontrent, s'appivoisent, se détestent, tombent amoureux, se marient et emménagent dans le vieux clocher de leur collègue... 50 spectateurs.



M comme Molière, par l'atelier théâtre amateur. L'atelier théâtre de C.A.P. Sud a proposé une fantaisie autour de scènes de Molière... 68 spectateurs.



Des nouvelles du Bon Dieu, Théâtre par ACPro. Pièce librement adaptée du film de Didier le Pêcheur, Un road movie tonitruant, à la recherche du tout-puissant... 59 spectateurs.



Fileuse de rêves, Jeune Public par la compagnie Conti Conta. Les marionnettes, Plume et Dzin, s'animent dans un décor onirique en constante évolution, au son d'un instrumentarium original... 70 spectateurs.



Feu au Village, Concert de Pascal Peroteau et Fabrice Barré par TC Spectacles. Des chroniques tendres, savoureuses et grinçantes sous forme de chansons pleines d'humour où il est parfois difficile de démêler le vrai du faux... 37 spectateurs en salle, autres publics chez l'habitant et à la résidence Marie-Noël.



Ô Bec, Concert. Des chansons libres comme l'air, parfois engagées, déjantées, toujours pleines d'humanité, histoire d'éclairer la parole et de chasser les petites haines de nos vies ordinaires... 53 spectateurs.



De(S)tructure, par Danse de Biard. *De(S)tructure* est un projet pour danseurs amateurs encadré par des professionnels du spectacle autour du thème « danse et architecture »... 130 spectateurs.



Histoires d'avoir peur, ou pas... Jeune Public par la compagnie L'Arbre Potager. Un doux moment pour écouter ses peurs et les renverser, les titiller ou bien les chatouiller, ou simplement pour le plaisir de les partager... 100 spectateurs.

❖ Petits Bouts de Nous

« Petits Bouts de Nous », est un projet collectif et original où depuis octobre 2017, des habitants de Poitiers Sud livrent des souvenirs, des « petits bouts de nous » qui dans le spectacle forment « un grand bout de nous ».

Une quinzaine de comédiens âgés de 20 à 85 ans, d'horizons différents se retrouvent sur scène pour nous emmener vers des histoires de vie qui tour à tour nous font sourire, rajeunir, nous rassemblent et nous ressemblent.

Ce projet, mis en scène par Frédérique Anthelme, directrice artistique de la Clique d'Arsène, est en constante évolution.

❖ La Spectaculaire

En 2018, La spectaculaire a continué son chemin. Cette carte qui propose « 7 spectacles » à la carte, est valable pour le titulaire, sa famille, ses amis, ses voisins...! Il suffit juste de réserver à l'accueil et les spectacles proposés en salle seront accessibles (sous réserve de places disponibles au moment de la réservation).

La carte est proposée au tarif de 25 € pour 7 spectacles. Cette carte est accessible à tous, et ne nécessite pas d'être adhérent pour y accéder.

Le plus ! Cette carte permet soit d'inviter les personnes que l'on souhaite ou de se programmer dès la rentrée de belles soirées rien que pour soi pour l'hiver à venir ! Et pourquoi pas, rencontrer de nouvelles personnes !

Le plus, plus ! Souvent une douceur sucrée est offerte à la fin des représentations. Celle-ci est réalisée par un(e) bénévole du groupe « Shining » !

En 2018, 68 entrées se sont faites par la Spectaculaire.



❖ Shining

« Shining » est un groupe de bénévoles qui brille ! Autour des spectacles, des rendez-vous sont fixés pour travailler en amont des représentations sur la distribution des affiches et des tracts, la billetterie, l'accueil des spectateurs. N'hésitez pas à venir rencontrer l'animatrice en charge des spectacles si vous souhaitez vous investir dans le bénévolat autour du spectacle !



❖ Le partenariat avec les associations et les acteurs locaux

Le Centre d'Animation de Poitiers Sud est la maison de quartier de Poitiers Sud et, à ce titre, elle est le lieu de croisement de public et de soutien aux associations.

En 2018, notre accompagnement aux associations s'est concrétisé par plusieurs actions concrètes.

- **Un soutien matériel** : L'adhésion à C.A.P. Sud permet de bénéficier des locaux pour des réunions notamment mais également, contre bons soins, de matériels nécessaires à l'organisation de réunions et de manifestations.
- **Une place dans nos manifestations** : L'activité de C.A.P. Sud est régulièrement ponctuée d'animation et c'est le moment pour les associations ou les collectifs d'habitants d'y prendre part pour se faire connaître.
- **Un soutien financier** : Une fois par an, C.A.P. Sud organise une soirée de soutien à une association qui porte ses valeurs. En 2018, en collaboration, avec Trad et hop, nous avons soutenu Min'de Rien, avec l'organisation d'un bal trad sur l'esplanade de C.A.P. Sud.
- **Un siège social** pour les associations du quartier.
- En 2018, **une nouvelle adhésion** : L'association culturelle Brasse Brouillon.

❖ L'implication des bénévoles :

2018 a été pour C.A.P. Sud, l'occasion de remercier les 80 bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans la maison de quartier.

Après un visionnage d'un petit film, nous avons organisé un moment de convivialité avec l'ensemble des bénévoles de la maison de quartier. Nous retrouvons des bénévoles au Conseil d'Administration de C.A.P Sud, au pôle éducatif pour les C.L.A.S, dans les ateliers de pratiques amateurs, à l'épicerie sociale, ainsi qu'à l'organisation d'activités et de manifestations.

Ce moment fut également l'occasion d'inaugurer le nouvel atelier de bricolage nommé « Martine Bricole ». Poitiers Mag est venu faire un article et une photo.

Un autre groupe de bénévoles s'est organisé dans la maison de quartier : le groupe « SHINING ». C'est un groupe de bénévoles qui gravitent autour du spectacle (diffusion, billetterie, convivialité... et bien sûr Festival Ecoutez-voir !).

❖ Les manifestations de quartier

Tous les ans, dans la maison de quartier, la fête est de rigueur et investit différents lieux du quartier. Cette année, nous avons investi le cœur de quartier de Bellejouanne en Juillet pour un moment de convivialité simple : pétanque et musique africaine. Le 1er dimanche de septembre, la fête de quartier au Parc des Prés Mignons est toujours un rendez-vous attendu de tous. On peut y retrouver des animations et des spectacles pour les enfants, les familles, et regarder défiler les habitants du quartier pour le défilé de mode de Pique Tout Net.

Malheureusement, nous avons dû annuler la fête des lumières prévue le 19 Décembre du fait du mauvais temps.

Le projet de la Belle Johanne Chilvert de Prés Mignons

Et oui 2018 a été l'année de présentation du spectacle déambulatoire créé par Jérôme Rouger et Patrick Ingueneau.

Cette déambulation a été imaginée de toutes pièces pour le festival en reprenant des vraies et des fausses histoires sur le quartier. A vous de vous en faire votre propre histoire.

Une vingtaine de chanteurs sont venus agrémenter le spectacle à travers des chansons écrites spécialement pour l'évènement. Les enfants des écoles l'avaient également apprise.

Les apéros du 9 nous ont fait patienter en attendant cette grande date du 9 Juin 2018 et pouvons noter le remarquable concert de klaxons au stade des Petites Vallées, sans oublier Dominique et son pressoir ainsi que Kadrieh et sa délicieuse cuisine syrienne.

❖ Les activités de loisirs :

Le Centre d'Animation de Poitiers Sud met en œuvre des activités de pratiques amateurs pour favoriser les pratiques sportives et artistiques des habitants ainsi que permettre la mixité sociale.

Les activités encadrées par un animateur professionnel sont les suivantes :

- Théâtre,
- Yoga,
- Pilates,
- Batucada.

Des animateurs bénévoles encadrent également des activités de pratiques et de convivialité :

- Tricot,
- Badminton,
- Restauration Tapisserie d'Ameublement,
- Atelier d'écriture,
- Cartonnage,
- Couture,
- Art Déco.

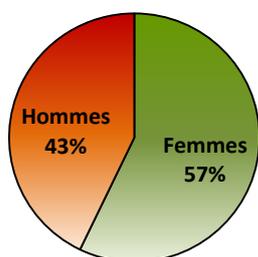
Nous avons également accueilli des associations pour des cours de guitare, de danse africaine, de peinture et de danse classique.

❖ Les bénévoles :

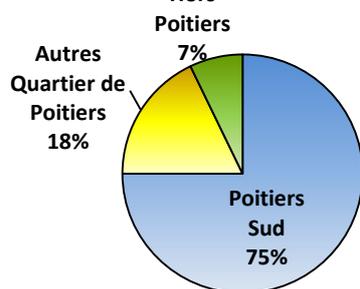
- Présentation des bénévoles :

28 bénévoles différents.

Répartition par sexe



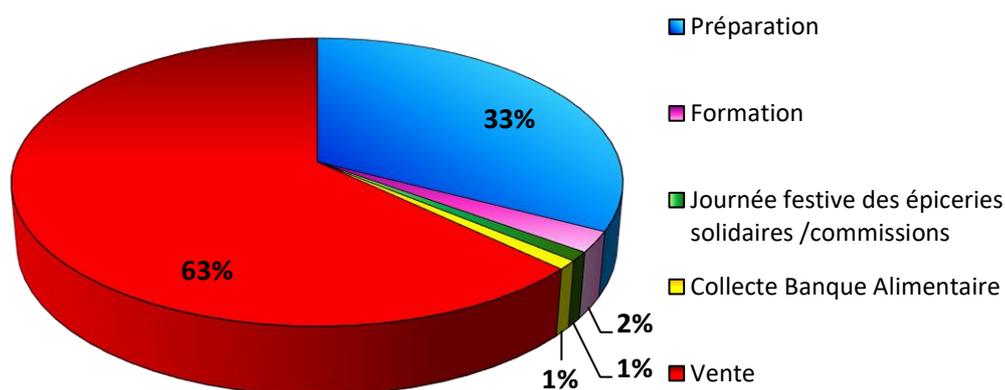
Zone d'habitation



- Ce que font les bénévoles :

Ils ont effectué plus de 6 251 heures de bénévolat.

Répartition des heures de bénévolat



Et ils auront pris 752 repas en commun !

Les bénévoles s'investissent également dans ...

- « **L'épicerie** » fait partie du réseau des épiceries solidaires de Grand Poitiers, animé par le C.A.P.E.E. – 7 Commissions
- « **L'épicerie** » a organisé une journée festive dans le cadre du festival « Ecoutez voir » pour les épiceries solidaires.
- « **L'épicerie** » a participé à une journée de travail avec le C.R.E.P.A.Q. (Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine).
- « **L'épicerie** » a participé aux journées de lutte contre le gaspillage alimentaire. (Nouvelle Aquitaine)
- « **L'épicerie** » a participé à la collecte de la Banque Alimentaire.
- Les bénévoles ont participé à des journées de formation :
 1. Geste et posture
 2. T.A.S.A (Tous acteurs de la sécurité alimentaire)
 3. Lutte anti gaspi



Depuis le début de l'année 2018, 7 jeunes migrants ont participé en tant que bénévoles à « L'épicerie » en lien avec le R.E.M.I.V., l'association « Min'de rien » et le P.R.A.D.H.A .

C.A.P Sud s'est inscrit au P.A.M. afin de mieux appréhender les questions des migrants qui sont sur le quartier et/ou qui nous sollicitent.

❖ L'équipe salariée / services civiques :

L'équipe de « L'épicerie » se compose d'une professionnelle à 85 %, et de 2 services civiques à 24 h/semaine (1 920 h au total).

- Missions de la professionnelle :

Animation de l'épicerie :

- Organisation générale.
- Supervision du dispositif.
- Recrutement et encadrement des bénévoles.
- Recrutement, formation et suivi des services civiques.
- Accueil des familles.
- Participation au réseau des épiceries.
- Participation et représentation de la commission des prescripteurs.
- Informations et coordination auprès des services sociaux du Grand Poitiers.
- Participation à la commission interne de « L'épicerie ».
- Représentation de C.A.P Sud au Conseil d'Administration de la Banque Alimentaire.
- Représentation de C.A.P Sud dans toutes les instances extérieures.

La professionnelle en charge représente et applique les décisions du Conseil d'Administration. Elle prend en compte l'avis des bénévoles pour la gestion quotidienne de l'épicerie.

Sur la période concernée, 4 services civiques ont été recrutés pour « L'épicerie » (2 promotions de 2). Leur mission est de 10 mois par service civique pour la promotion qui courait jusqu'en août 2018 et d'un an pour les nouveaux arrivés.

- Missions des services civiques de « L'épicerie » :

Accompagner la professionnelle en charge :

- Achats / ravitaillement.
- Organisation de l'épicerie : gestion des stocks, rayonnage, ...
- Accompagnement des bénévoles et des clients.
- Aide aux dossiers administratifs concernant l'épicerie.
- Participation aux instances de l'association.
- Accompagner la professionnelle dans les instances de concertation.

- 12 services civiques du chantier d'insertion en renfort,

Leurs missions :

- Aide au ravitaillement, au stockage et à la manutention...et pour certains, vente auprès de la clientèle.

❖ Les clients

- Indicateurs généraux de distribution par iris : 149 familles inscrites

Iris	Nb de foyers inscrits	Nb de clients inscrits	Nb de passages familles	Nb de passages clients
Bellejouanne	114	385	1848	7041
Chilvert	27	62	387	1139
Près Mignons	7	27	97	476
Pointe à Miteau	1	1	0	0
Total	149	475	2332	8656

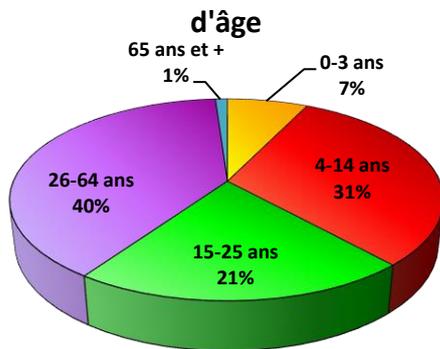
Sur les **149** familles inscrites,
70 nouvelles inscriptions en **2018**.

La file active était de 120 familles fin décembre

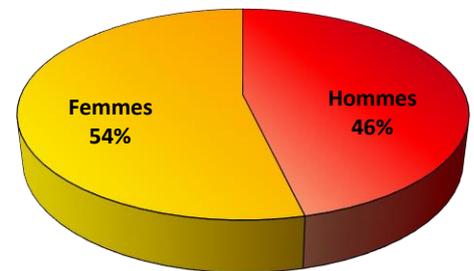
Les prescripteurs : MDS, CCAS, UDAF, MLI

12 prescripteurs différents en 2018 (**24** travailleurs sociaux), **73 %** MDS Poitiers Sud, **16 %** CCAS

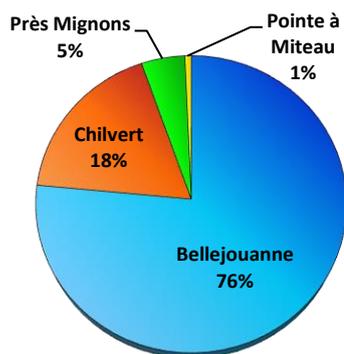
Répartition des clients par tranche d'âge



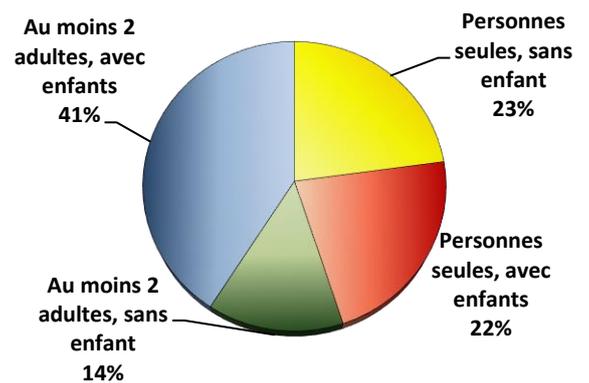
Répartition des clients par sexe



Répartition des foyers par IRIS



Composition des foyers



- Durée des prescriptions
 - 3 mois : 12 familles
 - 6 mois : 22 familles
 - 9 mois : 46 familles
 - 12 mois : 99 familles

❖ Les marchandises en quelques chiffres

- Les produits alimentaires : 52 ,5 T
 - Banque alimentaire : 43,6T
 - Achats (supermarché principalement) : 8.9T
 - Et + de 20 400 œufs (achat producteur local)
- Les produits non alimentaires : + de 12 400 produits ont été distribués

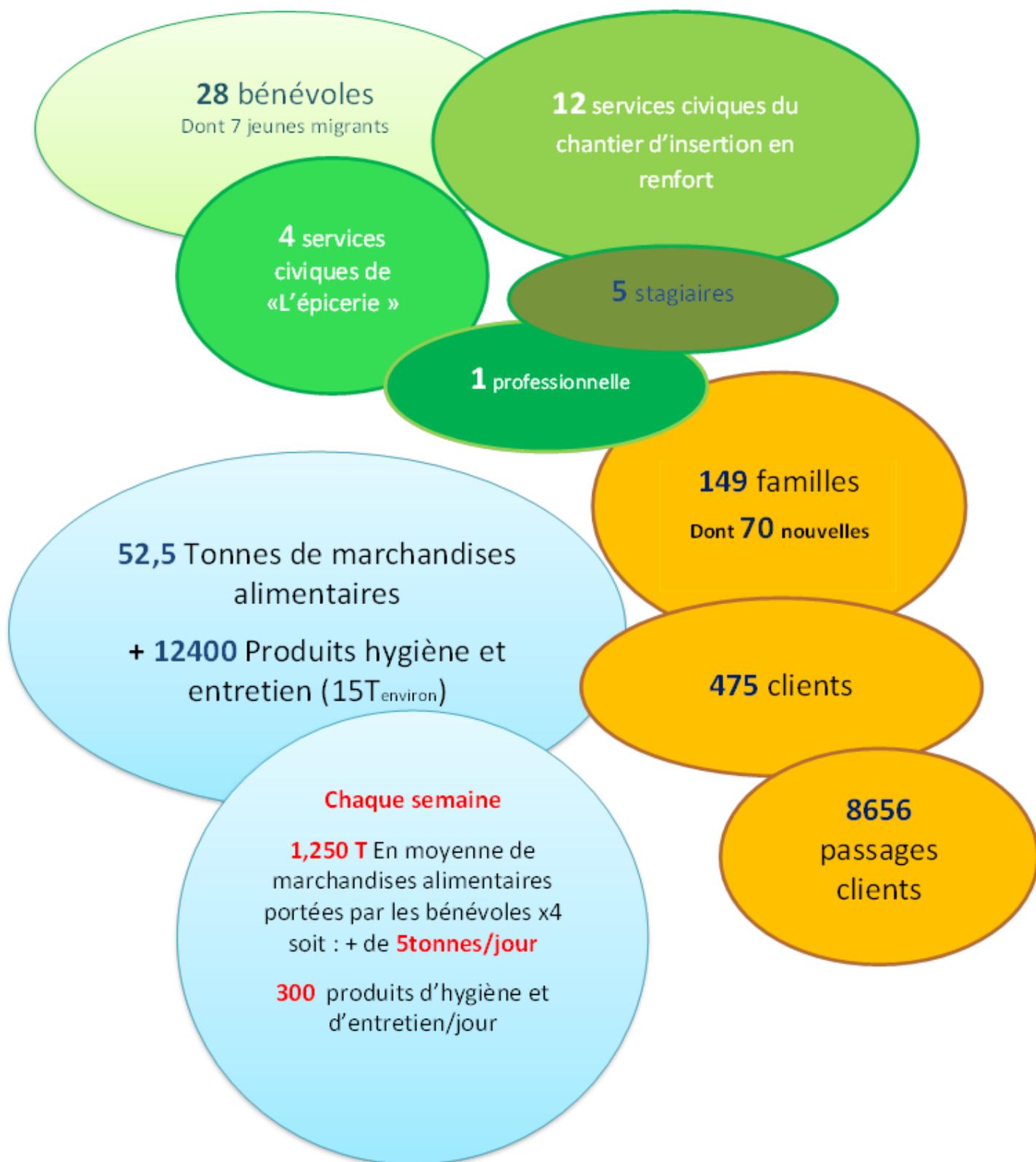
« **L'épicerie** » propose à ses clients des produits d'hygiène et d'entretien de première nécessité :

- Hygiène : shampoing, gel douche, savon, dentifrice, brosse à dent, mouchoirs ...
 - Entretien : lessive, produit multi usages, liquide vaisselle, éponge...
- Provenance principale « **Revivre en pays d'Oc** » dont la collaboration a cessé fin décembre, nous recherchons (contacts pris avec le CAPEE) d'autres fournisseurs.

- Deux opérations exceptionnelles ont pu être réalisées par l'intermédiaire des achats effectués auprès d'**A.D.N.(Agence du Don en Nature)**
 - Achat de fournitures scolaires pour la rentrée des classes en juillet.
 - Achat de matériel et produits de puériculture en juillet et décembre.

Nouveauté 2018 adhésion à l'association « **Dons solidaires** » même principe qu'**A.D.N.**
Une Opération spéciale : « Jeux et jouets de Noël » + de 600 jeux jouets ont été vendus





Rapport Financier

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux adhérents de l'association « C.A.P. SUD »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « C.A.P. SUD » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,

selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Subventions

- Les modalités de suivi et de comptabilisation des subventions et notamment le bon rattachement des subventions à l'exercice d'attribution ;
- Les modalités de comptabilisation des fonds dédiés présentés dans l'annexe des comptes.
- De la réalité des subventions par la demande de confirmation auprès des financeurs et par l'analyse des conventions de subventions.

Disponibilités

- De la réalité des disponibilités par la demande de confirmation auprès des établissements bancaires et par l'analyse des relevés bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers, Le 15 mars 2019.

SARL AUDIT ATLANTIQUE POITOU-CHARENTES

Laurent RIVAULT
Commissaire aux comptes



BILAN

Actif	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			31.12.2017
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 031.48	9 031.48		
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	9 031.48	9 031.48		
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	395 458.05	325 816.76	69 641.29	75 759.85
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	25 603.14	24 374.99	1 228.15	2 257.55
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	34 091.60	17 878.62	16 212.98	6 809.80
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	335 763.31	283 563.15	52 200.16	66 692.50
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 501.44		9 501.44	10 657.42
PARTICIPATIONS	22.75		22.75	22.75
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES	9 478.69		9 478.69	10 634.67
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	413 990.97	334 848.24	79 142.73	86 417.27
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	144 832.60		144 832.60	180 644.62
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	6 803.66		6 803.66	358.57
AUTRES	138 028.94		138 028.94	180 286.05
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	644 049.25		644 049.25	581 681.44
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 835.32		3 835.32	4 200.11
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	792 717.17		792 717.17	766 526.17
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 206 708.14	334 848.24	871 859.90	852 943.44

BILAN

Passif	31/12/2018	31.12.2017
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	131 969.88	76 018.71
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	57 090.14	68 044.33
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	49 418.99	44 996.98
TOTAL FONDS PROPRES (1)	238 479.01	189 060.02
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	328 033.60	325 033.60
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	328 033.60	325 033.60
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	566 512.61	514 093.62
PROVISIONS POUR RISQUES	29 949.00	27 367.00
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	29 949.00	27 367.00
FONDS DEBIES (4)	10 000.00	14 893.95
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	3 608.70	2 378.00
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	109 462.11	26 079.95
DETTE FISCALES ET SOCIALES	104 101.10	106 319.70
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	11 820.38	124 076.56
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	36 406.00	37 734.66
TOTAL DETTES (5)	265 398.29	296 588.87
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	871 859.90	852 943.44

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018		31.12.2017
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	54 891.42		55 783.95
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	384 847.99		431 244.72
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	35 793.50		36 706.17
SALAIRES ET TRAITEMENTS	611 584.08		660 217.08
CHARGES SOCIALES	187 661.14		197 005.53
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		30 587.23	34 995.06
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	28 005.23		31 149.06
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	2 582.00		3 846.00
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES			43.10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		1 305 365.36	1 415 995.61
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	11 474.05		1 742.69
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		11 474.05	1 742.69
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		1 316 839.41	1 417 738.30
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		49 418.99	44 996.98
TOTAL GENERAL		1 366 258.40	1 462 735.28

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018		31.12.2017
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES	35 375.32		32 746.95
PRODUCTION VENDUE	111 875.16		112 631.07
SOUS-TOTAL A		147 250.48	145 378.02
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 178 063.05		1 237 279.59
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	29 561.81		45 330.75
COLLECTES			
COTISATIONS	5 375.00		5 438.00
AUTRES PRODUITS			
SOUS-TOTAL B		1 212 999.86	1 288 048.34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 360 250.34	1 433 426.36
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 286.02		1 530.42
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		2 286.02	1 530.42
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	78.09		25 778.50
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		78.09	25 778.50
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	3 643.95		2 000.00
TOTAL DES PRODUITS		1 366 258.40	1 462 735.28
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
TOTAL GENERAL		1 366 258.40	1 462 735.28

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
861	Mise à disposition gratuite de biens		871	Prestations en nature	
861000	CHARGES SUPPLEMENTIVES	271 532.58	871000	PRODUITS SUPPLEMENTIFS	271 532.58
	TOTAL (861)	271 532.58		TOTAL (871)	271 532.58
	Total charges contributions volontaires	271 532.58		Total produits contributions volontaires	271 532.58

Budget prévisionnel

Charges		BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
Charges d'Exploitation				
	Achats de matières premières	60 350,00 €	54 891,42 €	59 200,00 €
	Autres achats et charges extérieures	409 970,00 €	384 847,99 €	349 830,00 €
	Impôt Taxes et Versements Assimilés	39 250,00 €	35 793,50 €	40 500,00 €
	Salaires et Traitements	619 000,00 €	611 584,08 €	621 000,00 €
	Charges Sociales	200 150,00 €	187 661,14 €	225 260,00 €
Dotation aux amortissements et provisions		25 166,00 €	30 587,23 €	29 000,00 €
	Dotation aux immobilisations	22 171,00 €	28 005,23 €	26 000,00 €
	Provision prime retraite	2 995,00 €	2 582,00 €	3 000,00 €
Total Charges d'Exploitation		1 353 886,00 €	1 305 365,36 €	1 324 790,00 €
	Total des Charges Financières	- €	- €	- €
	Total des Charges Exceptionnelles	- €	11 474,05 €	- €
	Fonds dédiés			
Total des Charges		1 353 886,00 €	1 316 839,41 €	1 324 790,00 €
	Solde Créiteur Excédent		49 418,99 €	
Total des Charges		1 353 886,00 €	1 366 258,40 €	1 324 790,00 €

Produits		BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
Produits d'Exploitation				
	Vente de marchandises	32 000,00 €	35 375,32 €	34 000,00 €
	Production Vendue	90 650,00 €	111 875,16 €	90 250,00 €
Sous Total A		122 650,00 €	147 250,48 €	124 250,00 €
	Subvention d'Exploitation	1 190 236,00 €	1 178 063,05 €	1 145 876,00 €
	Reprise sur Provision et transfert de charges	25 000,00 €	29 561,81 €	8 500,00 €
	Collectes	5 000,00 €	5 375,00 €	5 000,00 €
	Cotisations	- €	- €	- €
Sous Total B		1 220 236,00 €	1 212 999,86 €	1 159 376,00 €
Produits financiers		1 000,00 €	2 286,02 €	1 000,00 €
	Intérêts	1 000,00 €	2 286,02 €	1 000,00 €
Produits exceptionnels		- €	78,09 €	- €
	Sur Opération de Gestion	- €	78,09 €	- €
Total des Produits de Gestion et Exceptionnel		1 343 886,00 €	1 362 614,45 €	1 284 626,00 €
Report des ressources non utilisées des exercices pré		10 000,00 €	3 643,95 €	25 000,00 €
Total des Produits		1 353 886,00 €	1 366 258,40 €	1 309 626,00 €
	Solde débiteur = Perte			
Total des Produits		1 353 886,00 €	1 366 258,40 €	1 309 626,00 €